



Année scolaire : 2020-2021

Bosch i Gimpera 6-10

08034 Barcelone

N° d'identification : G08460222

N° de Séance : 3

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DU 24 FEVRIER 2021

A 17h15 en visioconférence

Ordre du jour

- 1/ Point d'actualité sur la situation sanitaire et le protocole
- 2/ Compte financier
- 3/ Maquette du calendrier scolaire 2021/2022 (en attente de validation de l'AEFE)
- 4/ Préparation de rentrée 2022 : prévision de structure et de postes

Procès-verbal de la séance du Conseil d'Établissement du mercredi 24 février 2021

L'an deux-mille vingt et un, le mercredi vingt-quatre février à dix-sept heures quinze minutes, les membres du Conseil d'établissement du Lycée français de Barcelone se sont réunis en visioconférence.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents (annexe 1) qui laisse apparaître un total de 23 votants présents. Le quorum est atteint.

Discussion autour de la désignation du secrétariat de séance. Intervention de M. Moysan et Mme Ducruet pour rappeler que le secrétaire de séance doit être un membre de l'administration, qui peut proposer à un·e co-secrétaire de relire sa proposition de PV. Finalement la prise de notes sera accomplie par Mme Lucie Lacombe (professeure) et par M. Housset Stéphane pour l'administration. M. le Proviseur, *in fine* est responsable du contenu final du PV.

Adoption du PV du dernier conseil d'établissement à l'unanimité.

Propos liminaires de Mme Hélène Monard Leroy (APE) ==> voir texte liminaire

1/ Point d'actualité sur la situation sanitaire et le protocole

M. le Proviseur indique que pour la première fois depuis le 13 septembre, il n'y pas de classe confinée au sein du LFB.

Point fait par Mme Dolors Orta (médecin scolaire du LFB) ==> voir document

Augmentation importante du nombre de cas lors de la seconde période à tous les niveaux et de tous points de vue. Cela correspond à la tendance générale en Catalogne.

Complexité pointée par Mme Orta de produire par les professeurs, un suivi pédagogique pour les élèves confinés individuellement, notamment dans le secondaire du fait de la quantité d'élèves et de la variété des programmes.

Elle précise que le fonctionnement en hybride au lycée sur le cycle Terminale = moins de cas en % sur ces niveaux, donc permet bien de réduire la circulation du virus

Les conditions sanitaires ont pesé lourdement sur tout le fonctionnement de l'établissement notamment en janvier et février pour toutes les parties prenantes.

Évaluations et Parcours Sup'. Les élèves valident leurs dossiers en ce moment. Monsieur le Proviseur fait le point sur l'importance du travail avec les équipes des professeurs concernant les évaluations. Elles jouent un rôle déterminant au regard du contrôle continu. Coordination du dispositif mis en route lors des conseils pédagogiques : accompagnement bienveillant des élèves, éclaircissement sur les notes significatives, harmonisation des pratiques au sein du LFB...

Gestion du stress et du bien-être du fait d'une situation compliquée et inquiétante (fatigue, démobilisation...). L'établissement doit prendre en compte, accompagner les projets qui tendent à considérer cette situation.

Projet de travail et de formation autour du bien-être (collègues enseignants ou non déjà formés).

Mme Lacombe pose une question en rapport avec le protocole sanitaire. A-t-on des informations sur la campagne de vaccination pour les enseignants en Catalogne ? Mme Orta indique que le LFB suit les recommandations de la Generalitat. Mise à jour du registre des enseignants par les services du Lycée. La Generalitat de son côté intègre tous les établissements qu'ils soient privés ou non.

2/ Compte financier ==> dépenses - recettes - investissements ==> voir documents

M. Didier Mathieux fait le bilan financier et comptable complet de l'année civile 2020 : différences entre dépenses prévues et réelles, éléments marquants, effet Covid, investissements, résultat...

Intervention de M. Sabri Khelif (ALI) : A quoi est due l'augmentation de 45% en matière de nettoyage externalisé ? C'est dû au surcoût de la désinfection mise en place depuis septembre.

Mme Monard s'assure que c'est bien l'AEFE qui prend en charge les remises gracieuses.

M. Khelif s'interroge : comment les personnels ont-ils été répartis ?

Réponse de M. Bastianelli : adapter le nombre de postes aux effectifs élèves était impossible; c'est à la rentrée que le constat a été fait d'une perte d'élèves significative.

en prospective, la baisse d'effectif 5% ou 153 élèves ==> question à se poser sur les fermetures de classes l'an prochain

M. Khelif demande si Serunion a facturé durant le confinement. Réponse de M. Didier Mathieux = non, Serunion n'a rien facturé.

Question posée par M. Khelif : frais de 1ère inscription payés par les élèves venant de Lesseps : existent-ils et si oui, quels sont-ils ? Le règlement financier prévoit des droits réduits à 420 € pour les élèves provenant de l'école Lesseps.

Préoccupations autour de la trésorerie et du recouvrement du fait du contexte de la crise Covid. Par ailleurs, les factures trimestrielles des frais de scolarité ne facilitent pas le paiement pour quelques familles. La direction réfléchit à un système pour lisser les paiements mensuellement par un prélèvement automatique (attractivité, souplesse, aspect psychologique)

Question de M. Autret : aide de l'AEFE sur la compensation de perte d'effectif ? Réponse positive; une aide a été apportée pour un montant de 107 476 €.

10 élèves boursiers en moins cette année: M. Olivier Ramadour, Consul de France à BCN, confirme la baisse des demandes de bourses en Catalogne et sur les Baléares. Familles rentrées en France (perte d'emplois).

Vote pour le compte financier

- 4 abstentions
- 20 votes

3/ Calendrier de l'année scolaire 2021-2022

L'élaboration du calendrier tient compte des indications de l'AEFE et du Scac (pour être en phase sur la zone ibérique). Le nombre de jours travaillés est de 178. La fourchette des heures annuelles doit être comprise entre 864 et 936 heures. Le calendrier prévu présente 923,5 heures, c'est à dire plutôt dans la fourchette haute de ce qui est préconisé.

Interrogation des APE concernant la demande de changement pour s'accorder avec Lesseps et Gava

- 1 jour le mardi 2 novembre
- week end en mai avec 4 jours

Mme Gatignol (APE) indique qu'elle ne trouve pas judicieux le choix du week-end prolongé le mardi 2 novembre car cela risque de poser problème aux parents pour trouver une garde d'enfant; en parallèle, pas de journée pour la fête nationale du 12 octobre.

Mme Lacombe mentionne que la période de fin d'année est assez longue et que dans ces circonstances, le week-end de 4 jours en mai sera le bienvenu.

Les 2 jours de pré-rentree ont été appréciés cette année ; c'était une demande formulée par les personnels en secondaire et primaire depuis des années. Les enseignants souhaitent réitérer cette formule. Sur le principe M. Le proviseur est d'accord mais il y a juxtaposition entre cet objectif et l'échelonnement de l'accueil des élèves sur deux journées (1,5 journée au minimum en maternelle). Est noté l'importance de donner du temps au temps (2 jours) aussi bien pour les équipes enseignantes que pour l'accueil des élèves notamment en temps de Covid... Cela signifierait de faire rentrer une partie des élèves le lundi 6 septembre. En termes de fourchette de calendrier, c'est possible.

A l'unanimité ce calendrier est adopté avec 2ème jour de pré-rentree pour les personnels soit le mercredi 1er et le jeudi 2 septembre.

4/ Préparation de la rentrée 2021

Effectifs inconnus à ce jour.

Dernière mise à jour au 12 février = 174 dossiers de demandes d'inscription sur tous les niveaux
Diminution des effectifs confirmée en maternelle et élémentaire.

A ce jour, peu de visibilité sur le nombre de classes.

prévisions possibles :

- fermer une division en maternelle
- fermer une division de CE1 avec 25 élèves par classe X 5 classes
- fermer une division de CM2 avec 25,5 élèves par classe X 6 classes

Tout peut évidemment changer en fonction des inscriptions. Au conseil d'établissement du mois de juin, la situation sera plus claire et des choix seront opérés.

Conséquence sur les postes : chercher à éviter de fermer des postes.

2 supports de résidents vacants (et un 3e susceptible d'être vacant) sur des postes de professeurs des écoles et 3 PDL qui postulent sur ces trois postes.

Lors d'une CCPL, le barème mis au point est considéré mais la carte scolaire aussi. A suivre donc pour la CCPL du jeudi 25 février 2021.

Mme Lacombe rappelle que l'obtention des détachements pour les futurs résidents n'est pas systématique suite à l'avis positif de la CCPL

2 collègues ont été formés en NSI (Numérique et Spécificité Informatique): ouverture d'un groupe de cette nouvelle spécialité à la prochaine rentrée.

Remerciement à Monsieur le Consul Général de Barcelone pour les entretiens et visites officiels auprès des autorités des études supérieures catalanes.

Mme Monard stipule qu'effectivement, les conversions de notes ont un caractère anxiogène pour les familles; il s'agit de thèmes abordés avec les interlocuteurs des universités catalanes (recteur UAB).

Intervention de M. le Consul pour expliquer les "négociations" qui pour l'instant restent d'ordre confidentielle.

Mouvements des postes qui vont changer : deux successeurs prendront le relais de M. Mathieux:

* Monsieur Jean-Philippe KERHERVÉ : agent comptable (LFB + LFM + LFV + mutualisation). Vient de l'AEFE Paris

* Monsieur Sébastien PELLETANT : secrétaire général. Vient du lycée Louis Le Grand Paris

Poste d'informaticien : Avis très favorable de M. le Proviseur

Agent de laboratoire : une entrevue est programmée prochainement avec les agents et les professeurs coordonnateurs.

Question des parents sur le thème du tournoi de tennis. Prise de contact avec le directeur du club/du tournoi le 3 mars = enjeux et paramètres à respecter

Éléments de calendrier =

- CVL le 9 mars
- webinaire pour présenter les enjeux des orientations 11 mars et 16 mars
- groupes de travail professeurs principaux le 18 mars
- conférence de réflexion avec parents d'élèves le 24 mars (réflexion pluriannuelle sur frais de scolarité)
- commission des bourses le 15 avril
- groupe de travail sur l'attractivité le 24 avril

M. le Proviseur clôture le conseil d'établissement par la lecture d'une citation de Saint John Perse dans son recueil OISEAUX.

La séance est levée à 19h50.

Stéphane Housset Lucie Lacombe Secrétaires de séance	Jean Bastianelli Proviseur
--	-------------------------------